**الجـمـهـوريـــة الجـزائـريــة الديمقـراطيــة الشعـبيــة**

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou**

**Faculté des Sciences Humaines et Sociales**

****

**CAHIER DES CHARGES Consultation**

**N°12/SMM/FSHS/UMMTO/2023**

**Chapitre 22-21 Article 02**

Relatif à la fourniture et consommables informatiques au profit de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l’Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou dans le cadre du budget de fonctionnement 2023, Chapitre : 22-21 Article  02.

 Le cahier des charges est structuré en un seul lot :

**Lot unique : consommables informatiques.**

 **Exercices 2023**

**TITRE I : DISPOSITIONS GENERALES**

Article 01: Identification des parties contractantes

Article 02 : Objet du cahier des charges

Article 03 : Montant de l’offre

Article 04 : Mode de passation

Article 05 : Eligibilité des candidats

Article 06 : Exclusion de participation aux marchés publics

Article 07 : Publication

Article 08 : Lieu de retrait du cahier des charges

Article 09 : Mode de présentation des offres

Article 10 : Contenu du dossier de soumission

Article 11 : Durée et lieu de dépôt des offres

Article 12: Date et heure limite de dépôt des offres

Article 13 : Ouverture des plis

Article 14 : Evaluation et comparaison des offres

Article 15 : Correction des erreurs

Article 16 : Marge de référence

Article 17 : Droit d’annulation de la consultation

Article 18 : Critères d’élimination des offres

Article 19 : Textes et Références applicables au présent cahier des charges

Article 20 : Pièces contractuelles

**TITRE II : DISPOSITIONS TECHNIQUES**

Article 21 : Description des prestations

Article 22 : Obligations des parties contractuelles

Article 23: De la tarification

Article 24 : De la Sous-traitance

**TITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES**

Article 25: Actualisation des prix

Article 26: Révision des prix

Article 27 : personne habilitée à ordonner le paiement

Article 28 : Mandatement

Article 29 : Pénalité de retard

Article 30 : Intérêts moratoires

Article 31 : Durée de validité de l’offre

Article 32 : Domiciliation bancaire

Article 33 : Condition de règlement

Article 34 : Cas de force majeure

Article 35 : Transport des fournitures

Article 36 : Réception des fournitures

Article 37: Nantissement

Article 38 : Cas de désistement

Article 39: Résiliation

Article 40 : Règlement des litiges

Article 41: Droits de timbre et d’enregistrement

Article 42 : Sanctions

Article 43: Entrée en vigueur

**ANNEXES**

Engagement sur le délai de livraison

Lettre de soumission

Déclaration à souscrire

Déclaration de probité

Déclaration de candidature

Bordereau des prix unitaires

Devis quantitatif et estimatif des prestations

 **CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES**

**ARTICLE 01 : Identification des parties contractantes**

 Le présent de cahier des charges va aboutir à la conclusion d’un contrat passé conformément aux dispositions du Décret Présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés Publics et des délégations des services publics qui sera

 Conclu entre**:**

 La Faculté des Sciences Humains et Sociales de l’Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, représentée par son Doyen, désigné dans ce qui suit par le terme **«Le service  Contractant »**

**D’une part**

**ET :**…………………………………………………………………………………………..

Représenté par Monsieur………………………………………………………………… Désigné ci après par le terme **« Cocontractant »**

 **D’autre part**

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

**Article 02 : Objet du cahier des charges**

 Le présent cahier des charges a pour objet de fixer les conditions du lancement d’une consultation pour la fourniture et consommables informatiques au profit de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l’Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou, dans le cadre du budget de fonctionnement **2023**,imputation : **Chapitre 22-21, Article 02.**

 Il est structuré en lot unique : **consommables informatiques.**

**Article 03 : Montant de l’offre**

* Le montant de l’offre objet du présent cahier des charges est arrêté à la somme de :
* En chiffre : ……………………………… **DAHT**
* En chiffre : ……………………………… **DATTC**
* En lettre :……………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………..

en Hors taxes

* En lettre :………………………………………………………………………………….....

……………………………………………………………… en toutes taxes comprises.

**Article 04 : Mode de passation**

Le présent cahier des charges fera l’objet d’une consultation suivant les conditions définies aux articles 13,14 et 27 du décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics

**Article 05 : Eligibilité des candidats**

 Peut participer a cette consultation, toutes personne physique ou morale disposant d’ un registre de commerce ayant des activités conformes à l’objet de la consultation.

**Article 06 : Exclusion de participation aux marchés Publics**

 Conformément aux dispositions de l’article 75 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service publics, sont exclus temporairement ou définitivement de la participation aux marchés publics, les opérateurs économiques suivants :

-Qui ont refusé de compléter leurs offres ou se sont désistés de l’exécution d’un marché public avant l’expiration du délai de validité des offres, dans les conditions prévues aux articles 71 et 74 sus cité;

-Qui sont en état de faillite, de liquidation, de cessation d’activités, de règlement judiciaire ou de concordat ;

-Qui font l’objet d’une procédure de déclaration de faillite, de liquidation, de cessation d’activités, de règlement judiciaire ou de concordant

 -Qui ont fait l’objet d’un jugement ayant autorité de la chose jugée et constatant un délit

 Affectant leur probité professionnelle ;

-Qui ne sont pas en règle avec leurs obligations fiscales et parafiscales ;

-Qui ne justifient pas du dépôt légal de leurs comptes sociaux ;

-Qui ont fait une fausse déclaration ;

-Qui ont été inscrits sur la liste des entreprises défaillantes, après avoir fait l’objet de décisions de résiliation aux torts exclusifs de leurs marchés, par des

Services contractants ;

-Qui ont été inscrits sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics, prévue à l’article 89 du présent décret ;

-Qui ont été inscrits au fichier national des fraudeurs, auteurs d’infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;

-Qui ont fait l’objet d’une condamnation pour infraction grave à la législation du travail et de la sécurité sociale ;

-Qui n’ont pas respecté leurs engagements définis à l’article 84 du présent décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service publics.

**Article 07 : Publication**

L’avis de consultation sera affiché publiquement et mis en ligne sur le site de l’Université Mouloud MAMMERI de Tizi Ouzou ([www.ummto.dz](http://WWW.ummto.dz)).

**Article 08 : Lieu de retrait du cahier des charges**

Conformément aux articles 63 et 64 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du Service des Moyens et Maintenance**, bloc C ,4éme étage** de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales Tamda de l’Université « Mouloud MAMMERI » Tizi-Ouzou

**Article 09: Mode de présentation des offres**

Conformément à l’article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,les soumissionnaires soumettront leurs offres sous une enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que le numéro, l’objet de la consultation, le nom et l’adresse du Service contractant et la mention « **A n’ouvrir que par la commission d’ouverture des plis et D’évaluation des offres  de la Faculté Science Humaine et Sociale université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou** »et adressé à :

**Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales**

**Consultation**

**N°12/SMM/FSHS/UMMTO/2023**

**«Fourniture et consommables informatiques au profit de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l’Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou dans le cadre du budget de fonctionnement 2023, Chapitre : 22-21 Article  02.**

**Lot unique : consommables informatiques**

Cette enveloppe principale contiendra les trois autres enveloppes scellées :

1. Une enveloppe contenant tous les documents du dossier de candidature portant la mention **« DOSSIER DE CANDIDATURE »**.
2. l’une contenant tous les documents de l’offre technique portant la mention **« OFFRE TECHNIQUE »**.
3. L’autre contenant tous les documents de l’offre financière portant la mention **« OFFRE FINANCIERE ».**

Chacune des enveloppes scellées devra être identifiée en tant que telle.

Si l’enveloppe extérieure n’est pas identifiée comme indiqué, le service contractant ne sera en aucun cas responsable de l’égarement ou de l’ouverture prématurée de l’offre.

Conformément à l’article **77** du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires ne peuvent présenter plus d’une offre par procédure de passation d’un marché public

**Article 10 : Contenu du dossier de soumission**

Conformément à l’article **67** du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de la consultation doit contenir :

1. Un dossier de candidature ;
2. Une offre technique ;
3. Une offre financière.
4. **Un dossier de candidature contenant**
* Déclaration de candidature dûment renseignée, signée datée et cachetée.
* Déclaration de probité dûment renseignée, signée datée et cachetée.
* Pour les societés une copie du statut
* Copie du registre de commerce portant l’activité conforme aux prestations demandées
* Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l’entreprise.
* Tout document permettant d’évaluer les capacités des candidats et des soumissionnaires.
* Tout document permettant d’évaluer les capacités des candidats et des soumissionnaires : Numéro et domiciliation bancaire
* Bilans fiscaux des trois dernières années visées par l’administration fiscale
* L’attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services National du registre de commerce CNRC
* Extrait de rôle apuré ou l’échéancier daté de moins de 03 mois
* Références professionnelles (copie des attestations de bonnes exécutions des trois dernières années signées par le maitre de l’ouvrage des établissements publics.
1. **Une offre technique** : qui contient
* Déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, signée et cachetée
* Délais de livraison (engagement écrit)
* Délais de garantie (engagement écrit).
* Echantillons, Ou fiches techniques et /ou photos du consommable proposé
* Cahier des charges doit être renseigné, coté et paraphé portant à la dernière page la mention manuscrite (lu et acceptée).
1. **Une offre financière contenant :**
* La lettre de soumission dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire ;
* Le bordereau des prix unitaires renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire ;
* Le devis quantitatif et estimatif renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire ;

**Article 11 : Durée et lieu de dépôt des offres**

La durée de préparation des offres est fixée à **huit (08) jours** à compter du **22/11/2023.**

Le lieu de dépôt des offres est au niveau de Service Moyens et Maintenance, Bloc C ,4éme étage **de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l’Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi- Ouzou** sise à **Tamda** (Tizi-Ouzou).

**Article 12 : Date et heure limite de dépôt des offres**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **29/11/2023** à **10h00 mn.**

 L’ouverture des plis aura lieu le jour même à **10h30** à la salle de réunion (bloc C 3ème étage) de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l’université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou sise à Tamda commune Ouaguenoun.

**Article 13: L’ouverture des plis**

L’ouverture des plis est fixée au même jour que celui de la date limite de dépôt des offres à **10h30** Elle s’effectuera à la salle de réunion (bloc C, 3ème ètage) de la faculté des sciences humaines et sociales.

 Les soumissionnaires qui le souhaitent, peuvent assister à la séance d’ouverture des plis.

**Article 14 : Evaluation et comparaison des offres**

L’évaluation des offres se fera en deux étapes :

**A/ Evaluation de l’offre technique :**

 Cette étape sera réalisée par la commission d’ouverture des plis et l’évaluation des offres de la faculté des sciences humaines et sociales de l’Université Mouloud MAMMEI de Tizi-Ouzou.

 L’évaluation technique des offres se fera en deux étapes : **1ère étape** : vérification de la conformité et de la recevabilité administratives des offres en tenant compte des documents constitutifs de l’offre exigés à **l’article 10** du présent cahier des charges. **2ème étape :** les offres déclarées conformes et recevables administrativement seront évaluées et notées conformément aux critères arrêtés ci-après.**Note technique  totale = 20 points**L’évaluation technique sera notée sur **20 points** et tiendra compte des éléments ci-après :**1/ Délai de livraison : 05 points** La notation des délais sera effectuée comme suit :

 Offre ayant proposé le délai le plus court aura la note de 05 points

 05 points x offre ayant proposé le délai de livraison le plus court Autre note = ------------------------------------------------------------------------------------

 Délai de l’offre considérée \*Aucun délai < 48 heures ne sera accepté. La note de zéro sera attribuée aux différents soumissionnaires proposant un tel délai qui sera pratiquement irréaliste.

**Justificatif :** Engagement envers la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l’Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou

**2/ Qualité du consommable : 15 points**

 **-** Supérieure   : 15 points

- Moyenne : 05 points

 - Inferieure : 01 points

 **-** Sans précision : 00 point

**NB :** La notation de la qualité se fera sur la base des échantillons qui seront présentés ou fiches techniques et /ou photos du consommable proposé pour chaque article.

-Les fournisseurs sont tenus de préciser la marque de leurs articles, le pays de provenance et tout autre détail permettant de juger la qualité de leur produit

**\* Seuil de la note technique** :

- Toute offre dont la note technique est inférieure à 10 points (< 10 points) est éliminée

- L’offre technique du soumissionnaire ayant atteint la note de Dix points et plus (≥ 10 points) avec un seuil maximal de 20 points, sera qualifié

 **Tableau récapitulatif des critères de notation :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Critère** | **Délai de livraison** | **Qualité du consommable**  | **Total** |
| **Noté** | **05 points** | **15 points** | **20 points** |
| **Offre n°01** |  |  |  |

**B : EVALUATION DE L’OFFRE FINANCIERE** Après vérification du bordereau des prix et des éventuelles corrections, L’offre financière la moins disante sera retenue dans le cadre de cette consultation. **Article 15: Correction des erreurs**

 **L**es offres qui ont été reconnues conformes au dossier de consultation, seront vérifiées par le service contractant pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. Les erreurs seront corrigées par le service contractant de la façon suivante :

 **L**orsqu’il existe une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, le montant en lettres fera foi.

 **L**orsqu’il existe une différence entre un prix unitaire et le montant total obtenu, en effectuant le produit du prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que le service contractant n’estime qu’il s’agit d’une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire auquel cas le montant total cité fera foi et le prix unitaire ne sera pas corrigé.

**L**e montant figurant à la soumission, sera rectifié par le service contractant conformément à la procédure décrite ci-dessus et avec le consentement du soumissionnaire. Si le soumissionnaire n’accepte pas la correction ainsi effectuée, son offre sera rejetée.

**Article 16 : Marge de Référence**

 En application de l’article 83 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portants réglementations des marchés publics et des délégations de service publics, l’offre financière correspondante aux produits d’origine algérienne et/ ou aux entreprises de droit Algérien, dont le capital est détenu majoritairement par des nationaux résidents, sera rabaissée de 25% lors de la comparaison des offres financières.

**Article 17 : Droit D’annulation.**

 Conformément à l’article 73 du décret présidentiel portant réglementation des marchés publics, le service contractant peut, pour des motifs d’intérêt général, pendant toute la phase de passation d’un marché public, déclarer l’annulation de la procédure. Les soumissionnaires ne peuvent prétendre à aucune indemnité dans le cas où leurs offres n’ont pas été retenues ou si la procédure a été annulée.

**Article 18 : Critère d’élimination des offres**

- Toute offre ayant obtenu une note inferieure à la note éliminatoire qui de 10 points sur 20 points à l’évaluation technique des offres ;

- Manque de la déclaration de candidature, la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, et la déclaration de probité. Ces documents doivent êtres signés, cachetés et portés la griffe du soumissionnaire ;

- Manque du cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «lu et accepté signé et cacheté;

- Manque bordereaux des prix unitaires et devis quantitatifs et estimatifs, remplies signés et cachetés.

- Un fournisseur retenu n’ayant pas fourni les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l’avis d’attribution provisoire du marché. Ou s’il s’avère après leur remise qu’ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l’offre concernée est écartée ;

- Conformément à l’article 72 alinéa 12 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, si l’offre financière de l’opérateur économique, retenu provisoirement, paraît anormalement basse, le service contractant peut rejeter, par décision motivée, après avoir demandé, par écrit, les précisions qu’il juge utiles et vérifié les justifications fournies ;

* Refus du soumissionnaire de compléter son offre dans les délais prévus conformément aux dispositions de l’article 71 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.
* Offre contenant des mentions interlignes, ratures ou surcharges sur le BPU & DEVIS, sauf ce qui est nécessaire pour corriger les erreurs du soumissionnaire, auquel cas ces corrections seront paraphées par le signataire de l’offre.

**Article 19: Textes et Références applicables au présent cahier des charges**

Les dispositions contenues dans le cahier des charges sont régies par les textes législatifs réglementaires en vigueurs notamment :

1. La loi 85/05 du 16/02/1985, modifiée et complété, relative à la protection et la promotion de la santé ;
2. La loi n° 03-12 du 25/10/2003, portant approbation de l‘ordonnance n°03–03 du 19/07/03, modifiée et complétée par la loi n° 10-05 du 15/08/2010, relative à la concurrence ;
3. La loi n°04/02 du 23/06/2004, modifiée et complétée par loi n° 10-06 du 15/08/2010, fixant les règles applicables aux pratiques commerciales ;
4. La loi n°06-01 du 20/02/2006, relative à la prévention et la lutte contre la corruption ;
5. La loi n° 90-21 du 15 août 1990 relative à la comptabilité publique, modifiée et complétée ;
6. La loi n° 09-03 du 25 février 2009 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes ;
7. La loi n° 89-02 du 07/02/1989, portant protection du consommateur ;
8. La loi n° 83-03 du 05/02/83 relative à la protection de l’environnement ;
9. La loi n° 90-11 du 21/04/ 1990 relative à la législation du travail
10. La loi n° 08-09 du 25/02/2008 portant code de procédure civile et administrative.
11. La loi n° 90-11 du 21/04/ 1990 relative à la législation du travail
12. L’ordonnance n°66.156 du 08/06/1966, portant code pénal modifié et complété ;
13. L’ordonnance n°75-58 du 26.09.1975, portant code civil modifié et complété ;
14. L’ordonnance n°95-07 du 25/01/1995, relative aux assurances, modifié et complété ;
15. L’ordonnance 76-103 du 09/12/1976, portant code de timbre, modifié et complété ;
16. L’ordonnance 76/105 du 09/12/1976, portant code de l’enregistrement, modifié et complété.
17. L’ordonnance 09-01 du 22/07 /2009 portant la loi de finances complémentaire pour 2009 notamment les articles 29,30 relatifs aux comptes sociaux
18. L’ordonnance n° 03-03 du 19/07/2003, modifiée et complétée par la loi n° 10-05 du 15/08/2010, relative à la concurrence, relative à la concurrence ;
19. Le décret présidentiel n°15.247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics.
20. Le décret exécutif n° 05/468 du 10/12/2005, fixant les conditions et les modalités d’établissement de la facture, du bon de transfert, du bon de livraison et de la facture récapitulative ;
21. Le décret exécutif n° 90-266 du 15/09/1990, portant garantie des biens et service ;

**Article 20 : Pièces contractuelles**

Les pièces contractuelles constituant le dossier sont :

* Déclaration de candidature
* La Lettre de soumission dûment renseignée, datée, signée et cachetée.
* La déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, signée et cachetée.
* Déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée et cachetée.
* Le bordereau des prix unitaire.
* Le devis quantitatif et estimatif

**CHAPITRE II : DISPOSITIONS TECHNIQUES**

**Article 21 : Description des prestations**

La prestation objet du présent cahier des charges est la fourniture du consommable informatique au profit de la Fuculté des Sciences Humaines et Sociales

**Article 22 : Obligations des parties contractuelles**

**A/ Le contractant s’engage à :**

Le contractant émet des bons de commandes précisant le lieu, la date et l’heure de la fourniture

Le bon de commande sera signé par Monsieur **le Doyen de la faculté des Sciences Humains et Sociales** du l’Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou ou

Le contractant s’engage à :

- Désigner les personnes chargées du contrôle de la qualité et la réception du consommables informatiques .

**B/ Le Cocontractant s’engage à :**

* Fournir les articles conformément à la fiche descriptive
* Facturer conformément aux prix portés dans le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif et estimatif
* Respecter les délais de livraison

 **Article 23**: **De la** **tarification**

* Le contractant s’engage à régler les factures selon les tarifs mentionnés dans le détail quantitatif et estimatif.
* Ce prix est valable pour toute la durée du contrat.
* Le montant total de la prestation est calculé en fonction des quantités et des prix unitaires

**Article 24** : **De la Sous-traitance :**

Conformément aux articles 140, 141, 142 et 143 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, le prestataire ne peut pas recourir à la sous-traitance

**CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES**

**Article 25 : Actualisation des prix**

Les prix sont fermes et non actualisables.

**Article 26 : Révision des prix**

Les prix sont fermes et non révisables

**Article 27 : Personne habilitée à ordonner le paiement :**

 La personne habilitée à ordonner le paiement après réception des factures et du service fait est le doyen de faculté des sciences humaines et sociales de l’Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

**Article 28 : Mandatement**

Conformément à l'article 122 du décret présidentiel n°15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les montants des articles fournis et constatés par factures conformes en 06 exemplaires, seront payés au fournisseur dans un délai de 30 jours à compter de la date d'établissement de la facture et ce, par virement à son compte courant.

 Toutefois, le fournisseur, lors du règlement de ces créances, peut subir, exceptionnellement, tout retard qui pourrait résulter de l'accomplissement des formes de comptabilité insuffisance de crédits ouverts au budget ou autre.

**Article 29 : Pénalités de retard**

 Si pour des raisons exceptionnelles le cocontractant déciderait d’apporter un changement dans l’ordre de la livraison fixée sur le bon de commande, il devra au préalable recueillir le consentement du service demandeur, faute de quoi, il lui sera fait application d’une pénalité de retard calculée selon la formule ci-après indiquée sans que le total de ses pénalités n’excède les 10% du montant de projet de la convention.

La dispense de paiement de pénalité de retard donne lieu à l’établissement d’un certificat administratif.

**M**

**P= ------------------- N**

 **7× D**

Où :

* P = Montant total de la pénalité.
* M = Montant des livraisons.
* N = Nombre de jours de retard.
* D = Délai d’exécution exprimé en jours calendrier.

**Article 30 : Intérêts moratoires**

 A défaut de mandatement dans les délais paru ci-dessus fait courir de plein droit sans autre formalité au bénéfice du cocontractant des intérêts moratoire calculés depuis le jour suivant l’expiration du dite délai jusqu’au quinzième (15) jour inclus la date mandatement de l’acompte au taux d’intérêt bancaire à court terme, soit :

**IM =MF ×TMIB (N + 15)**

 **360**

Où :

* IM = Intérêt moratoire.
* MF = Montant de la facture.
* TIMB = Taux moyen intérêt bancaire.
* 360 = Année commerciale.
* N = Nombre de jours de retard ; forfait de 15 jours.

A défaut de mandatement du tout ou une partie des intérêts moratoires entraine une majoration de 2% du montant de ces intérêts par mois de retard. Le retard auquel s’applique le pourcentage est calculé par mois entier décompté de quantième au quantième.

**Article 31 : Duré de validité de l’offre**

Conformément à l’article 98 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la durée de validité des offres des soumissionnaires est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date d’ouverture des plis. Une offre valable pour une période plus courte sera écartée par le service contractant comme non conforme aux conditions du contrat.

-Date d’ouverture des plis………………………..

- Durée de validité de l’offre ……………………..

- Date de fin de validité de l’offre………………..

Exceptionnellement, l’administration pourra demander aux soumissionnaires de proroger la durée de validité des offres pour une période donnée, ceci avant l’expiration de la période initiale de validité des offres conformément à article 99 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

**Article 32 : Domiciliation bancaire**

 Le paiement des sommes dues de l’exécution du présent contrat, par le service contractant, sera effectué :

* Au nom de **:……………………………………………**
* Auprès de l’agence **: …………………………………………..**
* RIB n° **: …………………………………………………………**

**Article 33: Conditions de règlement**

Le paiement des fournitures faisant l’objet du présent cahier des charges sera effectué après présentation par le cocontractant, de factures établies en six (06) exemplaires et le procès verbal de réception provisoire.

**Article 34 : Cas de force majeure**

Aucune des parties ne sera réputée faillir à ses obligations contractuelles dans la mesure ou l’exécution de celles-ci serait retardée, entravée ou empêché par un cas de force majeure.

Ne peuvent être considérés comme force majeure que les événements échappant à la volonté des parties et présentant un caractère imprévisible, irrésistible et insurmontable tel que :

1. Explosion ou impact des mines, bombes, grenades, ou tout autre explosif.
2. Flots, tremblement de terre, circonstances atmosphériques insurmontables et autres événements de nature anormale.
3. Et tout autre cas de force habituellement reconnus.

 Le cocontractant sera exonéré de ses obligations sous réserve qu’il informe par écrit le service contractant du cas de force majeure dans un délai de sept (07) jours à compter de l’acte de l’évènement.

Dans le cas, les délais sont suspendus et les retards ne donnent pas lieu à l’application des pénalités de retard.

**Article 35 : Transport Des Fournitures**

 Le transport de la fournitures commandées est à la charge du **cocontractant.**

**Article 36 : Réception des fournitures**

La réception des fournitures est prononcée après la vérification de la conformité et des quantités des produits livrés. Les fournitures devront réunir les conditions de qualité et de conditionnement requises.

**Article 37 : Nantissement.**

 Le prestataire est autorisé à mettre son contrat en nantissement dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur conformément aux articles 145 et 146 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics. En conséquence, une copie du contrat portant la mention « exemplaire unique » sera remise au prestataire, il sera indiqué que cette pièce formera titre en cas de nantissement.

 Le créancier nanti devra se conformer aux dispositions du code civil, relatives au nantissement.

a/ sont désignés comme comptable chargé des paiements :

L’Agent comptable de l’UMMTO

b/ Fonctionnaire compétant pour fournir les renseignements :

Le Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l’Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.

**Article  38 : Cas de désistement.**

Conformément aux dispositions de l’article 74 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés et des délégations de service public, lorsque l’attributaire d’un marché public se désiste avant la notification du marché ou refuse d’accuser réception de la notification du marché, le service contractant peut continuer l’évaluation des offres restantes, après avoir annulé l’attribution provisoire du marché, dans le respect du principe du libre jeu de la concurrence, des exigences du choix de l’offre économiquement la plus avantageuse et des dispositions de l’article 99 du présent décret.

L’offre du soumissionnaire qui se désiste du marché est maintenue dans le classement des offres.

**Article 39: Résiliation**

 Conformément aux articles 149 et 152 décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, en cas d’une inexécution de ses obligations, le cocontractant est mise en demeure par le contractant à remplir ses obligations dans un délai déterminé. Faute de remédier à la carence qui lui est imputable dans un délai fixé par la mise en demeure, le contractant peut ultérieurement, procéder à la résiliation du projet de contrat. Outre la résiliation unilatérale, il peut être également procédé à la résiliation contractuelle du projet de contrat dans les conditions expressément prévues à cet effet. En cas de résiliation d’un commun accord, le document de résiliation signé des deux parties doit prévoir la réédition des deux comptes établis en fonction des prestations exécutées et restantes à effectuer et de la mise en œuvre de l’ensemble des clauses du projet de contrat.

**Article 40 : Règlement des litiges**

 Les litiges survenant à l’occasion de l’exécution du présent contrat, devront être réglés en premier lieu par les parties contractantes à l’amiable, sinon ils auront recours aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur prévus à cet effet, notamment celle d’article 154 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et des délégations de service public.

A défaut de règlement à l’amiable, le litige sera soumis au tribunal administratif de Tizi-Ouzou.

**Article 41 : Droits de timbre et droits d’enregistrement**

 Le projet de contrat est dispensé du droit de timbre et d’enregistrement en application de l’ordonnance n° 76-103 et 76-105 du 09 février 1976 portant code de timbre et d’enregistrement.

**Article 42: Sanctions**

Sans préjudice de poursuites pénales, quiconque s’adonne à des actes ou à des manœuvre tendant à promettre d’offrir ou d’accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à la l’occasion de la préparation, de la passation, du contrôle, de la négociation ou de l’exécution d’un marché public ou d’un avenant, constituerait un motif suffisant pour prendre toute mesure coercitive, notamment de résilier ou d’annuler le contrat ou l’avenant en cause, et d’inscrire l’entreprise concernée sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics.

Le partenaire cocontractant est tenu de souscrire la déclaration de probité, dont le modèle est prévu à l’article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et des délégations de service public.

La liste d’interdiction précitée est tenue par l’autorité de régulation des marchés publics et des délégations de services publics, instituée par les dispositions de l’article 213 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et des délégations de service public.

**Article 43 : Entrée en vigueur.**

La présente convention entrera en vigueur dès son approbation par les organes de control sa signature par les deux parties et sa notification au cocontractant par bon de commande, délivré par le service contractant.

 **FAIT à ………………. le,**

 **Nom, prénom, cachet, signature Nom, prénom, cachet, signature et date**

 **Et date du cocontractant du contractant**

**الجـمـهـوريـــة الجـزائـريــة الديمقـراطيــة الشعـبيــة**

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou**

**Faculté des Sciences Humaines et Sociales**

**ENGAGEMENT SUR L E DELAI DE LIVRAISON**

Je soussigné (e) : ………………………………………………………….

Nom et prénoms : ………………………………………………………….

Profession : …………………………………………………………….

Demeurant à : ……………………………………………………………

Agissant au nom de : ……………………………………………….inscrit (e) au registre du commerce de : .…………………………………………………………………..……

M’engage envers de la Faculté Sciences Humaines et Sociale l’Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou à livrer dans un délai de : (indiquer le délai en chiffres et en lettres) : …………… ………………….

 **Fait à le,**

**Le soumissionnaire**

**(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)**

**الجـمـهـوريـــة الجـزائـريــة الديمقـراطيــة الشعـبيــة**

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou**

**Faculté des Sciences Humaines et Sociales**

**ENGAGEMENT SUR L E DELAI DE GARANTIE**

Je soussigné (e) : ………………………………………………………….

Nom et prénoms : ………………………………………………………….

Profession : …………………………………………………………….

Demeurant à : ……………………………………………………………

Agissant au nom de : ……………………………………………….inscrit (e) au registre du commerce de : .…………………………………………………………………..……

M’engage envers de la Faculté Sciences Humaines et Sociale l’Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou à garantir dans un délai de : (indiquer le délai en chiffres et en lettres) : …………… ………………….

 **Fait à le,**

**Le soumissionnaire**

**(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)**

**الجـمـهـوريـــة الجـزائـريــة الديمقـراطيــة الشعـبيــة**

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou**

**Faculté des Sciences Humaines et Sociales**

**LETTRE DE SOUMISSION**

**1/Identification du service contractant :**

Désignation du service contractant :

………………………………………………………………………………..………………………..

……………………………………………………………………………………..…………………..

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :……………………..………………….

……………………………………………………………………………………….………………...

**2/Présentation du soumissionnaire:**

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature):

 Soumissionnaire seul

Dénomination de la société:……………………………………………………………………….

 Soumissionnaire groupement momentané d’entreprises

 Conjoint Solidaire

Dénomination de chaque société :

1/……………………….……………………………………………………………………………

2/…………………………………………………….………………………………………………

3/……………………………………………………………….……………………………………

4/……………………………………………………………….………………………………

Dénomination du groupement………………………………………………………………….

……………………………………………………………………..………………………………...

**3/Objet de la lettre de soumission :**

Objet du marché public:……………………….….…………………….………………..……….

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public:………………….…

.......................................................................................................................................................

La présente lettre de soumission est présentée dans le cadre d’un marché public alloti :

 Non Oui

Dans l’affirmative :

Préciser les numéros des lots ainsi que leurs intitulés:………………………………….….…

……………………………………………….…………………………………..…………………..

……………………………………………….…………………………………..…………………..

**4/Engagement du soumissionnaire :**

 Le signataire

 S’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

Dénomination de la société:……………………………………………………..………………..

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d’identification statistique(NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:……………………………………………………………………………...

………………………………………………………………………………………………………...

………………………………………………………………………………………………………...

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l’occasion du marché public:……………..…………..……………………..

…………………………………………………………………………………………………….…...

 Engage la société, sur la base de son offre ;

Dénomination de la société:………………………………………………………………….……..

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d’identification statistique(NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:…………………………………………………...………………………….

…………………………………………………………………..……………...……………………...

………………………………………………………………….……………………………………...

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l’occasion du marché public :…………………………..…………….……

………………………………………………………………………………………...……………..

 L’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement

Présentation des membres du groupement (chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d’ordre à chaque membre) :

1/Dénomination de la société:…………………………………………………………..………….

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d’identification statistique(NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:…………………………………………………………………………………….

…………………………………………………………………………….……………………

………………………………………………………………………….………………………

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l’occasion du marché public:………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………..……………………………………………

Après avoir pris connaissance des pièces du projet de marché public et après avoir apprécié sous ma responsabilité, la nature et la complexité des prestations à exécuter

-remets, revêtus de ma signature, un bordereau des prix et un détail estimatif, établis conformément aux cadres figurant au dossier du projet de marche.

-me soumets et m’engage envers (indiquer le nom du service contractant) …………………

…………………………………………………………………………………………à exécuter les

prestations conformément aux conditions du cahier des prescriptions spéciales et moyennant la somme de : (indiquer le montant du marché public en dinars et, le cas échéant, en devises étrangères, en chiffres et en lettres, et en hors taxes et en toutes taxes) :

…………………………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………….…………………

Dans le cas d’un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Désignation des membres |  Nature des prestations | Montant HT des prestations |
| ……………………………………………………………………………………………………… | ………………………………..………………………………..……………………………….. | ………………………………...………………………………...………………………………... |

Imputation budgétaire :……………………………………….………………………………

Le service contractant se libère des sommes dues, par lui, en faisant donner crédit au compte bancaire n°…………………………..…….…..….ouvert auprès : ………………………

Adresse: …………………………………………………….……………………...............................

**5/Signature du soumissionnaire:**

Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l’application des sanctions prévues par l’article 216 de l’ordonnance

n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom, prénom et qualité du signataire | Lieu et date de signature | Signature |
| ……………………………………………………………………………………………………… | ………………………………..………………………………..……………………………….. | ………………………………...………………………………...………………………………... |

**6/Décision du service contractant :**

La présente offre est ……………………………………………………………………

 A……………..………., le …………………

 Signature du représentant du service contractant

 **N.B :**

-Cocher les cases correspondant à votre choix.

-Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.

-En cas de groupement, présenter une seule déclaration. Dans le cas d’un groupement conjoint préciser éventuellement le numéro de compte bancaire de chaque membre du groupement.

-En cas d’allotissement, présenter une déclaration par lot.

-Pour chaque variante présenter une déclaration.

-Pour les prix en option présenter une seule déclaration.

-Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l’entreprise individuelle.

الجـمـهـوريـــة الجـزائـريــة الديمقـراطيــة الشعـبيــة

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou**

**Faculté des Sciences Humaines et Sociales**

**DECLARATION A SOUSCRIRE**

**1/Identification du service contractant :**

Désignation du service contractant :…………………………………………………………………

………………………………………………………..………………………………………………….

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public:…………….………………….................

…………………………………………………………………………………..……………………….

**2/Présentation du soumissionnaire et désignation du mandataire, dans le cas d’un**

**groupement:**

Présentation du soumissionnaire (reprendre la dénomination de la société telle que figurant dans la déclaration de candidature):

 Soumissionnaire seul.

Dénomination de la société:………………………………………………………………………….

 Soumissionnaire groupement momentané d’entreprises

 Conjoint Solidaire

 Dénomination de chaque société membre du groupement :

1/…………………………………………………………………………………………………………

2/…………………………………………………………………………………………………………

3/…………………………………………………………………………………………………………

4/…………………………………………………………………………………………………………

Dénomination du groupement :………………………………………………………………………

Désignation du mandataire :

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :………………………………..

…………………………………………………………………………………….………………..........

**3/Objet de la déclaration à souscrire :**

Objet du marché public:…………………………………..………………………………….

.............................................................................................................................................................

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet du marché public :……........................

.......................................................................................................................................................

La présente déclaration à souscrire est présentée dans le cadre d’un marché public alloti :

 Non Oui

Dans l’affirmative :

Préciser les numéros des lots ainsi que leurs intitulés:…………………………………….…..

…………………………………….…………………………………………………………………

 Offre de base

 Variante(s) suivante(s) (décrire les variantes sans mentionner leurs montants) ……….

……………………………………………………………………………………………………….

 Prix en option(s) suivant(s) (décrire les prestations, objet des prix en options, sans mentionner leurs montants) ……………………………………………………………...…………..

…………………………………………………………………………………………….……………..

**4/Engagement du soumissionnaire :**

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public prévues dans le

cahier des charges, et conformément à leurs clauses et stipulations,

 Le signataire

 S’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

Dénomination de la société:………………………………………………………………….……..

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d’identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:……………………………………………………………………………………………….

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l’occasion du marché public:………….………………………………………………….

………………………………………………………………..…………………………………………..

 Engage la société, sur la base de son offre ;

Dénomination de la société:…………………………………………………………………………..

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d’identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:……………………………………………………………………………………………….

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engagera société à l’occasion du marché public :…………………………………………………..

…………………………………………………………………..……………………………………….

L’ensemble des membres du groupement s’engage, sur la base de l’offre du groupement

 Présentation des membres du groupement (Chaque membre du groupement doit renseigner cette rubrique. Les autres membres du groupement doivent remplir cette rubrique dans une feuille jointe en annexe, en donnant un numéro d’ordre à chaque membre) :

1/Dénomination de la société:………………………….…………………………………………….

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d’identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:………………………………………………………………………………………………

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l’occasion du marché public :…………………….………………………………………

………………………………………………………………………………..………………………..

Dans le cas d’un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en précisant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant:

|  |  |
| --- | --- |
| Désignation des membres | Nature des prestations |
| …………………………………………………..………………………………………………….…………………………………………………. | ………………………………………………….………………………………………………….…………………………………………………. |

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix cités dans la lettre de soumission, et dans un délai de (en chiffres et en lettres)…………………………………………………….............................., à compter de la date

d’entrée en vigueur du marché public, dans les conditions fixées dans le cahier des charges.

Le présent engagement me lie pour le délai de validité des offres.

**5/Signature du soumissionnaire :**

J’affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l’application des sanctions prévues par l’article 216 de l’ordonnance

n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom, prénom et qualité du signataire | Lieu et date de signature | Signature |
| ……………………………………………………………………………………………………… | ………………………………..………………………………..……………………………….. | ………………………………...………………………………...………………………………... |

**6/décision du service contractant :**

La présente offre est …………………………………………………………………………

 A……………………..……., le ……………………

 Signature du représentant du service contractant

**N.B :**

-Cocher les cases correspondant à votre choix.

-Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.

-En cas de groupement, présenter une seule déclaration.

-En cas d’allotissement présenter une déclaration par lot.

-Pour chaque variante présenter une déclaration.

-Pour les prix en option présenter une seule déclaration.

-Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques

spécifiques aux sociétés, à l’entreprise individuelle.

الجـمـهـوريـــة الجـزائـريــة الديمقـراطيــة الشعـبيــة

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou**

**Faculté des Sciences Humaines et Sociales**

**DECLARATION DE PROBITE**

**1/Identification du service contractant :**

Désignation du service contractant :………………………………..…..………………………….

………………………………………………………………………………..………………

**2/Objet du marché public**:…….........................................................................................................

……………………………………………………………………………………..……………

**3/Présentation du candidat ou soumissionnaire :**

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l’occasion du marché public :………………………………………………

……………………………………………………………………………….……………, agissant :

 En son nom et pour son compte

 Au nom et pour le compte de la société qu’il représente

Dénomination de la société :……………......…………………...………………………………….

……………………………………………………………………………….…………………

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d’identification statistique(NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………..

Forme juridique de la société : ……………………………………………………………

**4/Déclaration du candidat ou soumissionnaire:**

Je déclare que ni moi, ni l’un de mes employés ou représentants, n’avons fait l’objet de

poursuites judiciaires pour corruption ou tentative de corruption d’agents publics.

 Non Oui

Dans l’affirmative (préciser la nature de ces poursuites, la décision rendue et joindre une copie du jugement) :………………………………………………………………….

…………………………………………………………………………………………..……

M’engage à ne recourir à aucun acte ou manœuvre dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement de mon offre au détriment de la concurrence loyale.

M’engage à ne pas m’adonner à des actes ou à des manœuvres tendant à promettre d’offrir ou d’accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à l’occasion de la préparation, de la négociation, de la passation, de l’exécution ou de contrôle d’un marché public ou d’un avenant.

Déclare avoir pris connaissance que la découverte d’indices concordants de partialité ou de corruption avant, pendant ou après la procédure de passation d’un marché public ou d’un avenant, sans préjudice des poursuites judiciaires, constituerait un motif suffisant pour prendre toute mesure coercitive, notamment de résilier ou d’annuler le marché public ou l’avenant concerné et d’inscrire l’entreprise sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics.

Certifie, sous peine de l’application des sanctions prévues par l’article 216 de l’ordonnance

n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

 Fait à …………………………., le……………………….

 Signature du candidat ou soumissionnaire

 (Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

**N.B :**

-Cocher les cases correspondant à votre choix.

-Toutes les rubriques doivent obligatoirement être remplies.

-En cas de groupement, chaque membre doit présenter sa propre déclaration.

-En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit présenter sa propre déclaration.

-En cas d’allotissement, présenter une seule déclaration pour tous les lots. Le(s) numéro(s) de lot(s) doit (vent) être mentionné(s) dans la rubrique n° 2 de la présente déclaration.

-Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l’entreprise individuelle.

**الجـمـهـوريـــة الجـزائـريــة الديمقـراطيــة الشعـبيــة**

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou**

**Faculté des Sciences Humaines et Sociales**

**DECLARATION DE CANDIDATURE**

**1/Identification du service contractant :**

Désignation du service contractant :……………………………………………………………..

……………………………………………………………………………..…………………………..

**2/Objet du marché public** :...............................................................................................................

………………………………………………….……………………….……………………………..

**3/Objet de la candidature :**

La présente déclaration de candidature est présentée dans le cadre d’un marché public alloti :

 Non ou Oui

Dans l’affirmative :

Préciser les numéros des lots ainsi que leurs intitulés:…………………………………………….

……………………………………………………………………………………………..……………

**4/Présentation du candidat ou soumissionnaire :**

Nom, Prénom, nationalité, date et lieu de naissance du signataire, ayant qualité pour engager la société à l’occasion du marché public:……....................................................................................

…………………………………………………………………………………………….., agissant :

 En son nom et pour son compte

 Au nom et pour le compte de la société qu’il représente

 **4-1/** Candidat ou soumissionnaire seul :

Dénomination de la société :…………….............…………………………………………………….

……………………………………………………….……………………………………………………

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d’identification statistique(NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:………………………………………………………………………………….

Forme juridique de la société : ………………….…………………………………………………….

Montant du capital social : …………………..………………………………………………

 **4-2/** Le candidat ou soumissionnaire, membre d’un groupement momentané d’entreprises Le groupement est : Conjoint ou Solidaire

Nombre des membres du groupement (en chiffres et en lettres): ……………………….............

Nom du groupement :…………………………………………………………………..…………….

Présentation de chaque membre du groupement :

Dénomination de la société:……………………………….……….………………………………..

Adresse, n° de téléphone, n° de Fax, adresse électronique, numéro d’identification statistique (NIS) pour les entreprises de droit algérien, et le numéro D-U-N-S pour les entreprises étrangères:……………………………………………………………………………………………..

………………………………………………….……………………………………………………….

Forme juridique de la société : ………………………………………………………………………

…………………………………………………………………….…………………………………......

Montant du capital social : ………………………………….……………………………

La société est-elle mandataire du groupement ? : Non ou Oui

Le membre du groupement (Tous les membres du groupement doivent opter pour le même choix):

 -signe individuellement la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, l’offre du groupement ainsi que toutes modifications du marché public qui pourraient intervenir

ultérieurement ou ;

 -Donne mandat à un membre du groupement, conformément à la convention de groupement, pour signer, en son nom et pour son compte, la déclaration à souscrire, la lettre de soumission, l’offre du groupement ainsi que toutes modifications du marché public qui pourraient intervenir ultérieurement ;

Dans le cas d’un groupement conjoint préciser les prestations exécutées par chaque membre du groupement, en indiquant le numéro du lot ou des lots concerné(s), le cas échéant:.....................................................................................................................................................

**5/Déclaration du candidat ou soumissionnaire:**

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu’il n’est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics :

- pour avoir refusé de compléter son offre ou du fait qu’il s’est désisté de l’exécution d’un marché public ;

- du fait qu’il soit en état de faillite, de liquidation, de cessation d’activité ou du fait qu’il fait l’objet d’une procédure relative à l’une de ces situations ;

- pour avoir fait l’objet d’un jugement ayant autorité de la chose jugée constatant un délit

affectant sa probité professionnelle ;

- pour avoir fait une fausse déclaration ;

- du fait qu’il soit inscrit sur la liste des entreprises défaillantes ;

- du fait qu’il soit inscrit sur la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux

marchés publics ;

- du fait qu’il soit inscrit au fichier national des fraudeurs, auteurs d’infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ;

- pour avoir fait l’objet d’une condamnation définitive par la justice pour infraction grave à la législation du travail ;

- du fait qu’il soit une société étrangère qui n’a pas honoré son engagement d’investir ;

-du fait qu’il ne soit pas en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers

l’organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l’hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

- pour n’avoir pas effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit

algérien ;

 Oui ou Non

Dans la négative (à préciser) **:** ………………...…………………………………………

………………………………………………………………………………………………

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu’il

-n’est pas en règlement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Dans le cas ou l’entreprise fait l’objet d’un règlement judiciaire ou de concordat le candidat ou soumissionnaire déclare qu’il est autorisé à poursuivre son activité.

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu’il :

-est inscrit au registre de commerce ou,

-est inscrit au registre de l’artisanat et des métiers, pour les artisans d’art ou,

-détient la carte professionnelle d’artisan ou,

-est dans une autre situation (à préciser) :……………………..…………...………………….

Dénomination exacte et adresse de l’organisme, numéro et date d’inscription :………………...

…………………………………………………………………………………………………………….

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu’il détient le numéro d’identification fiscale

suivant :……………………….…, délivré par ………………….le……………………., pour les

entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

Le candidat ou soumissionnaire déclare qu’il n’existe pas de privilèges, nantissements, gages et/ou d’hypothèques inscrits à l’encontre de l’entreprise.

 Non Oui

Dans l’affirmative (préciser leur nature et joindre copie de leurs états, délivrés par une autorité compétente) :…………………………………………………………………….……………

…………………………………………………………………………………………………………….

Le candidat ou soumissionnaire déclare que la société n’a pas été condamnée en application de l’ordonnance n°03-03 du 19 Joumada 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la concurrence ou en application de tout autre dispositif équivalent:

 Non ou Oui

Dans l’affirmative : (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date de la

décision, et joindre copie de cette décision)………….….…………………………………………...

Le candidat ou soumissionnaire seul ou en groupement déclare présenter les capacités nécessaires à l’exécution du marché public et produit à cet effet, les documents demandés par le service contractant dans le cahier des charges (lister ci-après les documents joints) :

………………………………………………………………………………………….…………... ;

……………………………………………………………………………………….……………... ;

……………………………………………………………………………….……………………... ;

…………………………………………………………………………………….………………... ;

……………………………………………………………………………………….……………... ;

Le candidat ou soumissionnaire déclare que :

- la société est qualifiée et/ou agréée par une administration publique ou un organisme

spécialisé à cet effet, lorsque cela est prévu par un texte réglementaire :

 Non Oui

Dans l’affirmative : (indiquer l’administration publique ou l’organisme spécialisé qui a délivré le document, son numéro, sa date de délivrance et sa date d’expiration)…………………………………………………………………………….……………

…………………………………………………………….…………………………………………...

- la société a réalisé pendant ………………….……………………………(indiquer la période

considérée exigée dans le cahier des charges) un chiffre d’affaires annuel moyen de (indiquer le montant du chiffre d’affaires en chiffres, en lettres et en hors taxes) :…..………

.……………………………………………………………………………………………….……….,

dont …………% sont en relation avec l’objet du marché public, du lot ou des lots (barrer la

mention inutile).

Le candidat ou soumissionnaire présente un sous-traitant :

 Non ou Oui

Dans l’affirmative remplir la déclaration de sous-traitant.

**6/Signature du candidat ou soumissionnaire seul ou de chaque membre du groupement :**

J’affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché public ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Certifie, sous peine de l’application des sanctions prévues par l’article 216 de l’ordonnance

n° 66-156 du 18 Safar 1386 correspondant au 8 juin 1966 portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom, prénom et qualité du signataire | Lieu et date de signature | Signature |
| ……………………………………………………………………………………………………… | ………………………………..………………………………..……………………………….. | ………………………………...………………………………...………………………………... |

Fait à …………………………., le……………………….

 Signature du candidat ou soumissionnaire

 (Nom, qualité du signataire et cachet du candidat ou soumissionnaire)

**N.B :**

-Cocher les cases correspondant à votre choix.

-Les cases correspondantes doivent obligatoirement être remplies.

-En cas de groupement, présenter une déclaration par membre.

-En cas d’allotissement, présenter une déclaration pour tous les lots.

-Lorsque le candidat ou soumissionnaire est une personne physique, il doit adapter les rubriques spécifiques aux sociétés, à l’entreprise individuelle.

**الجـمـهـوريـــة الجـزائـريــة الديمقـراطيــة الشعـبيــة**

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou**

**Faculté des Sciences Humaines et sociales**

**DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE**

**Lot unique : consommables informatiques.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Désignation** | **Observation** |
| 01 | Carte PVC RFID 85 mm x 54 mm | De la qualité supérieure  |
| 02 | Ruban badgeuse SMART S31  | De la qualité supérieure  |
| 03 | Ruban badgeuse FARGO DTC 1250 couleur  | De la qualité supérieure  |

**NB :** La notation de la qualité se fera sur la base des échantillons qui seront présentés ou fiches techniques et /ou photos du consommable proposé pour chaque article.

-Les fournisseurs sont tenus de préciser la marque de leurs articles, le pays de provenance et tout autre détail permettant de juger la qualité de leur produit

 **Fait à   ; le**

 **(Nom et prénom, Qualité du signataire, cachet**

 **et signature du soumissionnaire**

**الجـمـهـوريـــة الجـزائـريــة الديمقـراطيــة الشعـبيــة**

 **Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou**

**Faculté des Sciences Humaines et sociales**

**BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

**Lot unique : consommables informatiques.**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Désignation** | **Unité** | **Prix unitaires****En chiffre DAHT** | **Prix unitaires****En lettres DAHT** |
| 01 | Carte PVC RFID 85 mm x 54 mm | **Unité** |  |  |
| 02 | Ruban badgeuse SMART S31  | **Unité** |  |  |
| 03 | Ruban badgeuse FARGO DTC 1250 couleur  | **Unité** |  |  |

 **Fait à   ; le**

 **(Nom et prénom, Qualité du signataire, cachet**

 **et signature du soumissionnaire**

**لجـمـهـوريـــة الجـزائـريــة الديمقـراطيــة الشعـبيــة**

**Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou**

**Faculté des Sciences Humaines et sociales**

 **DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF**

**Lot unique : consommables informatiques.**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Désignation** | **Unité** | **QTE** | **Prix unitaire** **en HT** | **Montant en HT** |
| 01 | Carte PVC RFID 85 mm x 54 mm | **Unité** | **5260** |  |  |
| 02 | Ruban badgeuse SMART S31  | **Unité** | **24** |  |  |
| 03 | Ruban badgeuse FARGO DTC 1250 couleur  | **Unité** | **08** |  |  |

Montant de la commande en HT :

Montant TVA (19 %) :

Montant de la commande en TTC :

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de (montant en lettres) : ………………………………………………………………………………………….

 Fait à , Le :

 (Nom, Prénom, Qualité du signataire, Cachet humide

 et signature du soumi